



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

L'an 2026, le 23 avril, à 19h00, le conseil municipal de la commune de Farébersviller, dûment convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Farébersviller, sous la présidence du maire, Madame Marie ADAMY. Monsieur AIT TAMA ALI Abdelhakim est désigné secrétaire de séance.

Conseillers en fonction : 29

Présents : 24

ADAMY Marie, AIT TAMA ALI Abdelhakim, ANANICZ Brice, AOUKACHI Abdellah, BECKENDORF Cindy, DAGTEKIN Musa, DARKAOUI Kamel, EL GAMOUN Houria, FRANGIAMORE Françoise, GULDAL Serafettin, HARRATH Malika, KALFOUS Clémence, KHOUMRI Louisa, LAUER Bernard, PIESTA Sylvia, PODBOROCZYNSKI Julien, RAHAOUI Mohamed, RUSSELLO Marie, SAADI Lamine, SATILMIS Muhterem, SAVALLI Vito Carlo, TUFEKCI ERKILIC Yasemin, TÜZÜN Gülhan, WEBER Sébastien

Absents excusés : 5

DILEK Mujde donne procuration à PIESTA Sylvia  
FARIS Aicha donne procuration à RAHAOUI Mohamed  
ESTRADA Jonathan donne procuration à ANANICZ Brice  
KOUIDRI ZOURGUI Nourdine donne procuration à DARKAOUI Kamel  
ARANDA Aurélie donne procuration à EL GAMOUN Houria

Absents non excusés : 0

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

### Délibération n°39 Vote du BP 2026-Lotissement Rabelais

*Rapporteur : Madame le Maire*

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'instruction budgétaire M57

Vu la délibération portant reprise des résultats de l'exercice 2025

Considérant le projet de budget lotissement Rabelais pour l'exercice 2026 soumis au vote par chapitre

#### **Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :**

APPROUVE le budget du lotissement Rabelais dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la manière suivante :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 332 071.43€	1 332 071.43€
Investissement	1 888 024.62€	1 888 024.62€
<b>TOTAL</b>	<b>3 220 096.05€</b>	<b>3 220 096.05€</b>

**Vote : 23 Pour - 6 Contre - Décision à la majorité**



**Le Maire  
Marie ADAMY**